

## Communiqué de presse

### **constructionsuisse: carton rouge pour le programme d'allégement budgétaire 04**

*constructionsuisse* – l'organisation nationale de la construction – manifeste sa ferme opposition aux objectifs du Conseil fédéral visant à procéder à de nouvelles coupes budgétaires dans le secteur des infrastructures routières.

Lors de son assemblée plénière d'automne du 11 novembre 2004 à Berne, l'organisation a arrêté une résolution allant dans ce sens (cf. annexe), par laquelle elle demande au Conseil fédéral de poursuivre sa stratégie de croissance de manière conséquente également en matière d'infrastructures. Pour cette raison, *constructionsuisse* s'oppose aux réductions prévues dans le secteur des routes (construction et entretien), car elle les estime disproportionnées. Celles-ci représentent, pour les trois années à venir, 11 à 16 % de la totalité des réductions proposées. A relever que la part des routes au programme d'allégement 03 atteignait déjà entre 9 et 12,6%.

*constructionsuisse* tient à rappeler qu'un réseau routier insuffisant et mal entretenu augmente non seulement les charges de l'économie, mais compromet également de manière tangible la qualité de la place économique suisse pour les entreprises et la population. Une telle situation pénalisera les générations futures par des frais excessifs d'assainissement et d'adaptation des capacités. Pour cette raison, l'organisation nationale de la construction attend du Conseil fédéral et du Parlement qu'ils rectifient les décisions en conséquence concernant le programme d'allégement 04.

Dans son tour d'horizon de la construction, le conseiller national Robert Keller, président de *constructionsuisse*, a déclaré que des mesures d'économies s'imposaient en principe. Cependant, à son avis, les mesures engagées doivent s'avérer appropriées au niveau de la politique économique et budgétaire et ne sauraient porter de manière unilatérale sur les investissements. Et de relever que le programme d'assainissement de la Confédération - soit le programme d'allégement 04 - méconnaît l'importance toute particulière que revêtent pour notre économie les investissements de construction sur le plan de la conjoncture, de l'emploi et de la croissance. Si la Confédération devait s'en tenir aux réductions draconiennes des investissements, il faudrait s'attendre au-delà de 2005 à un recul continu de la conjoncture dans la construction et l'emploi. Et de conclure qu'une telle politique en matière d'investissements serait finalement liée à des coûts élevés sous la forme de programmes conjoncturels problématiques, d'une augmentation du chômage et d'une persistance de la situation de faible croissance.

Selon le président de la Conférence suisse des directeurs des travaux publics, de l'aménagement du territoire et de l'environnement (DTAP), Willi Haag (SG), conseiller d'Etat, la garantie d'infrastructures répondant aux attentes à long terme est plus que jamais au centre des préoccupations, dans l'environnement actuel caractérisé par des finances précaires. Par conséquent, il faut tout mettre en oeuvre en vue d'éviter que les infrastructures de transport fassent à nouveau l'objet de compressions budgétaires excessives dans le programme d'allégement 04. En outre, il a plaidé en faveur de l'instauration d'un fonds affecté aux infrastructures et alimenté par des recettes issues des droits de douane sur les carburants, condition indispensable si l'on veut que les moyens financiers nécessaires à la réalisation des infrastructures requises puissent être prévus à long terme et garantis.

Enfin, l'orateur invité, le Conseiller fédéral Samuel Schmid, chef du département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports (DDPS), a prononcé une allocution sur le thème "Epargner et investir - équilibre à réaliser par les pouvoirs publics".

Pour tout complément d'information:

- Robert Keller, conseiller national, président de *constructionsuisse*, 079 638 14 90
- Gabriel Barrillier, député au Grand conseil, membre du comité de *constructionsuisse*, 079 206 41 91

*constructionsuisse* est l'organisation nationale de la construction. Elle représente quelque 70 organisations des secteurs planification, gros oeuvre, agencement et enveloppe des édifices, ainsi que production et négoce. Par rapport au produit intérieur brut (PIB), ses activités s'élèvent à 10% de l'ensemble de l'économie nationale.

Zurich, le 11 novembre 2004